

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 5 décembre 2022

Révision 2023 du Projet régional de santé (PRS) 2018-2028 : l'ARS Nouvelle-Aquitaine lance une consultation citoyenne numérique

Dans le cadre de **la révision de son Projet régional de santé**, l'ARS Nouvelle-Aquitaine lance, à compter de ce jour et jusqu'en février 2023, **une consultation numérique ouverte à tous** afin que citoyens, usagers de la santé, élus, professionnels et acteurs de santé puissent **faire des propositions concrètes sur les grands enjeux d'évolution du système de santé régional**.

I Pourquoi réaliser une consultation numérique ?

Le **Projet Régional de santé** constitue la feuille de route de l'ARS et de tous les acteurs de santé de la région,. Il est renouvelé tous les 10 ans mais certaines de ses composantes doivent être révisées tous les 5 ans (notamment le Schéma régional de santé et le Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis).

Son élaboration et sa rédaction font l'objet de nombreux échanges avec les partenaires, notamment les instances de démocratie sanitaire : conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) et conseils territoriaux de santé (CTS).

En 2018, au terme de l'élaboration de la version 2018-2028, la CRSA avait recommandé de proposer lors de futurs travaux sur cette feuille de route une consultation citoyenne aux Néo-Aquitains pour leur permettre de contribuer activement à son élaboration.

L'ARS a souhaité répondre à cette demande et dans le cadre de la révision de son PRS à mi-parcours, **elle lance de décembre 2022 à février 2023 une consultation citoyenne numérique, ouverte à tous axée sur les priorités en santé** et plus spécifiquement autour de 9 thématiques :

1. L'accès à la santé
2. L'aide aux aidants
3. L'accompagnement des personnes en situation de handicap ou porteuse d'une maladie chronique
4. La prise en charge sanitaire des personnes en situation de handicap
5. La prévention et le dépistage des cancers
6. La prévention des addictions
7. La prévention des violences intrafamiliales
8. La télésanté/télémedecine
9. La qualité et la sécurité des soins en établissement de santé

L'ARS Nouvelle-Aquitaine s'engage à respecter les principes suivants pour cette consultation :

- Offrir à chacun la possibilité de faire entendre sa voix
- Garantir la liberté d'expression : anonymisation des contributions individuelles pour permettre à chacun de se sentir libre de ses propos
- Prendre en compte l'ensemble des contributions et rendre public le rapport final et les résultats
- Respecter les règles du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Liberté 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez demander à faire respecter vos droits en matière de protection des données. Pour en savoir plus, consulter notre site internet ou nous contacter par courriel : ars-na-dpd@ars.sante.fr

I Comment participer à la consultation numérique ?

Cette consultation numérique se déroule en deux temps du mois de décembre 2022 à février 2023 :

- **Temps 1** : les participants à la concertation ont jusqu'au 7 janvier 2023 pour répondre à un questionnaire anonyme permettant d'évaluer leur propre perception du système de santé et leurs priorités puis de faire des propositions concrètes pour l'améliorer
- **Temps 2** : en février, ils pourront classer par ordre de priorité les principales propositions qui auront été faites.

JE PARTICIPE - Questionnaire en ligne 

Plus les contributions seront nombreuses et plus la révision de la feuille de route quinquennale de l'ARS répondra aux attentes des Néo-Aquitains. En donnant leur avis et en faisant des propositions, ils pourront intervenir sur les grands enjeux de santé publique et faire évoluer le système de santé régional.

Contact presse
ARS Nouvelle-Aquitaine

Marie-Claude Savoye
06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr